

Lausanne, le 30 novembre 2012

Positions des Verts vaudois sur le contournement de Morges et la 3^e initiative « Sauver Lavaux »

Les Verts vaudois, par décision de leur Comité élargi réuni à Lausanne le 29 novembre, ont décidé de s'opposer aux variantes retenues par l'Office fédéral des routes pour le contournement autoroutier de Morges. Par ailleurs, ils ont pris position en faveur de la 3^e initiative «Sauver Lavaux» d'Helvetia Nostra, tout en saluant l'intention du Conseil d'Etat de lui opposer un contre-projet.

Contournement autoroutier de Morges

Les Verts ont étudié les deux variantes retenues par l'Office fédéral des routes pour la poursuite de ses travaux sur le contournement de Morges. Toutes deux sont fondées sur l'hypothèse d'une augmentation de 30 % du trafic automobile à l'horizon 2030, et visent à satisfaire ce besoin supposé.

Les Verts ont parmi leurs priorités la réduction du gaspillage d'énergie, de la pollution et des nuisances dues au trafic automobile. Ils observent que toute augmentation de la capacité ou de l'emprise des autoroutes est de nature à générer une augmentation du trafic automobile. Ils estiment que, si l'augmentation des besoins de mobilité se vérifiait, elle devrait être satisfaite par le développement des transports publics et de la mobilité douce, ainsi que par une optimisation du trafic automobile actuel.

Ces considérations conduisent les Verts à s'opposer aux variantes privilégiées par l'Office fédérale des routes pour le contournement de Morges. Les Verts entendent combattre toute augmentation de la capacité ou de l'emprise des autoroutes. Ils s'engagent en même temps à collaborer à la mise sur pied des mesures qui permettront de réduire les nuisances infligées à la population morgienne par le trafic automobile, pour autant que ces mesures n'induisent pas un trafic supplémentaire dont les nuisances seraient infligées à la population de toute la région.

Sauver Lavaux III

Les Verts ont encore décidé de soutenir en principe l'initiative législative d'Helvetia Nostra « Sauver Lavaux ». Ils manifestent ainsi leur insatisfaction quant à la manière dont les dispositions constitutionnelles existantes ont été appliquées. Ils saluent cependant l'intention, annoncée par le Conseil d'Etat, d'opposer à cette initiative un contreprojet, qui permettrait de reprendre les principes de l'initiative avec un espace de flexibilité. Ils participeront à la procédure de consultation et se détermineront, le moment venu, en fonction de la teneur de ce contreprojet.

Pour tout renseignement

Laurent Rebeaud, Président des Verts vaudois, 078 927 22 50

Martial de Montmollin, Député Les Verts, 079 769 70 33

Raphaël Mahaim, Député Les Verts, 079769 70 33